

»» Produits financiers de la CF

Crédit de développement

La KfW Banque de Développement utilise le crédit de développement comme un instrument de financement de la Coopération financière (CF) avec les pays en développement et les pays émergents.

Les crédits de développement sont octroyés au nom et pour le compte du gouvernement fédéral allemand.

Afin de renforcer l'efficacité des ressources budgétaires mises à disposition de la coopération au développement et d'augmenter le volume de promotion allemand, la KfW Banque de Développement a créé, en concertation avec le Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, le crédit de développement. Le crédit de développement associe des prêts et des subventions financés par des ressources budgétaires du gouvernement fédéral et des fonds propres que la KfW emprunte à des conditions avantageuses sur le marché des capitaux. Comme la République fédérale d'Allemagne, en tant que propriétaire de la KfW, garantit l'établissement, la KfW est cotée Triple A, ce qui lui permet d'accorder des prêts à des conditions très avantageuses à des pays en développement.

Caractéristiques essentielles

- Les crédits de développement peuvent en principe être mis en œuvre dans tous les secteurs importants en termes de politique de développement ou d'environnement.
- Les emprunteurs sont en règle générale des États ou des institutions gouvernementales en charge des projets.
- Le ratio entre ressources budgétaires et fonds propres de la KfW est déterminé de telle sorte que les projets puissent assumer les frais de financement et que les prêts soient conformes aux conventions internationales relatives à l'*aide publique au développement* (APD). Bien que les conditions des crédits de développement soient légèrement supérieures aux prêts financés uniquement sur ressources budgétaires, elles restent néanmoins nettement plus avantageuses que les conditions du marché.

Les prêts à taux réduit ainsi que les financements mixtes et composés font partie du groupe de produits des crédits de développement. Les **prêts à taux réduits** accordés par la KfW Banque de Développement sont exclusivement financés par des fonds empruntés sur le marché des capitaux. Dans la majorité des cas, le gouvernement fédéral allemand offre des garanties supplémentaires, ce qui rend les conditions de ces crédits encore plus avantageuses. Les ressources budgétaires permettent de baisser encore plus le taux d'intérêt pour l'emprunteur.

Des institutions financières locales, par exemple, bénéficient de ce type de prêts à taux réduit, afin de disposer d'une meilleure marge de manœuvre pour accorder elles-mêmes des crédits, notamment à des petites entreprises. Les projets d'infrastructure dignes de promotion en termes de politique de développement peuvent également prétendre à ces prêts. Dans de nombreux cas, la seule mise à disposition de financements aussi avantageux et fiables permet la mise en œuvre de technologies innovantes en matière d'énergie, d'environnement et de climat.

En cas de **financement mixte**, le risque inhérent au crédit de la KfW Banque de Développement est couvert dans une large mesure par une **assurance-crédit à l'exportation bénéficiant du soutien de l'État** (Euler Hermes ou une assurance-crédit à l'exportation d'un pays étranger). C'est pourquoi les financements mixtes doivent remplir les exigences de l'assureur de crédit à l'exportation retenu. La KfW Banque de Développement peut ainsi mieux soutenir les projets d'infrastructure qui jouent un rôle important en termes de politique de développement dans les pays en développement. Les financements mixtes sont donc particulièrement adaptés à la promotion de projets impliquant des équipements et des services d'une certaine envergure, tels que l'approvisionnement en énergie, les transports, les télécommunications ou l'approvisionnement en eau potable, par exemple. Le capital mis à disposition sur une longue durée correspond à la durée également prolongée de l'infrastructure et contribue de manière décisive à donner une base financière solide à des services durables.

Lors du **financement composé**, le risque inhérent au crédit de la KfW Banque de Développement est couvert dans une large mesure par un **cadre de garantie du gouvernement fédéral**, créé spécialement à cet effet. Tout comme pour les financements mixtes et les crédits de développement à taux réduit, il s'agit de soutenir des projets essentiels en matière de politique de développement dans les pays en développement. Là aussi, les ressources budgétaires servant à accorder des prêts de longue durée à des conditions avantageuses sont complétées par des fonds propres de la KfW.

Le financement composé convient ainsi, à la différence du financement mixte, aux projets d'infrastructure qui n'impliquent pas d'exportations étrangères d'envergure. À l'instar du financement mixte, la mise à disposition de financements par des crédits de longue durée tient toutefois compte des besoins spécifiques de projets d'infrastructure, qui s'inscrivent dans la durée.

Demandes de financement

Les demandes de financement devraient être accompagnées d'informations concluantes sur le projet de financement prévu. Notamment pour les **financements de projets dans le domaine de l'infrastructure économique**, il est recommandé de s'adresser le plus tôt possible à la KfW afin de dégager la solution idéale parmi les nombreuses structures possibles de ce type de financement. En général, les demandes sont adressées à la KfW par les promoteurs/investisseurs. Une note d'information rédigée par les investisseurs/promoteurs peut déjà servir de base pour une évaluation préliminaire du risque. Toutefois, l'analyse détaillée du risque de crédit est effectuée au moyen d'une étude de faisabilité à présenter par les promoteurs/investisseurs, qui sert également de base pour l'évaluation du projet réalisée par la KfW sur place. Ensuite, un concept de financement viable (y compris les sûretés à fournir) est élaboré avec les parties impliquées dans le projet.

Les interlocuteurs en matière de crédit de développement sont les divisions régionales compétentes de la KfW Banque de Développement, e-mail : info@kfw-entwicklungsbank.de